

Canada sur l'information et l'éducation du public en ce qui concerne nos ressources hydrauliques et la pollution de l'eau, comme il est fait mention dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session de ce Parlement.

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous dit que ce rapport a été rédigé pour diffusion interne. Il contient des renseignements confidentiels et la discrétion est donc de mise. Dans ces conditions, je demanderais respectueusement au député de retirer sa motion.

**M. Skoberg:** Monsieur l'Orateur, toute information sur les ressources en eau devrait être publiée, et communiquée à la Chambre.

**L'hon. M. MacEachen:** Qu'on renvoie la motion à l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** La motion est renvoyée à l'ordre du jour.

#### LE RAPPORT D'EXPERTS SUR LA DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION

Motion n° 90—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'experts-conseils établi par la *Operation Research Industries Limited* pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur l'évaluation quantitative de la Direction de la politique et de la planification et mentionné dans la réponse à la question n° 2452 posée au cours de la première session de la présente Législature.

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources fait savoir que le rapport en question est un document de travail à l'usage de l'administration et destiné à aider la direction du service à déterminer quels changements pouvaient s'imposer dans l'organisation pour augmenter l'efficacité des opérations, et sa diffusion n'est pas considérée d'intérêt public. Dans les circonstances, je demande au député de retirer sa motion.

**M. Skoberg:** Je demande de mettre la question aux voix, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. MacEachen:** Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** La motion est reportée à l'ordre du jour.

#### LE RAPPORT D'EXPERTS SUR LA DIVISION DES RELEVÉS HYDROLOGIQUES

Motion n° 91—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'experts-conseils établi par la *James F. MacLaren Limited* pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur la Division des relevés hydrologiques du Canada et mentionné dans la réponse à la question n° 2452 posée au cours de la première session de la présente Législature.

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous communique que cette étude, qui n'a pas encore dépassé la phrase

préliminaire, a été entreprise uniquement à des fins de documentation interne et que sa publication ne serait pas dans l'intérêt public. Aussi je prie le député de bien vouloir retirer sa motion.

**M. Skoberg:** J'accepte, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

#### LE PROJET DE VENTE DE TERRAINS SITUÉS DANS L'AÉROPORT DE REGINA

Motion n° 170—**M. Burton:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance et tout autre document échangés au sujet de la vente projetée des terrains appartenant à la ville de Regina et situés à l'aéroport de Regina, au ministère des Transports.

**M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, le ministre a rencontré, le 13 février 1971, des conseillers de la ville de Regina et les entretiens se poursuivent. On ne croit pas qu'il y aille de l'intérêt du public ou de celui du ministère des Transports de publier les documents ou la correspondance au sujet des négociations relatives à l'achat des terrains en question. Dans les circonstances, le député voudra peut-être retirer sa motion.

**M. John Burton (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, plusieurs questions ont été posées à la Chambre à ce sujet et le ministre a répondu à quelques-unes d'entre elles. Des communiqués ont aussi été publiés. Je ne vois pas pourquoi on ne peut fournir ces renseignements et je demande que la Chambre se prononce.

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre que la présidence mette la question aux voix?

**Des voix:** Le vote.

**D'autres voix:** Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** J'entends beaucoup de bruit qui suggère que la motion devrait peut-être être reportée à l'ordre du jour. Je signale aux députés que si c'est le vœu du gouvernement, il doit l'exprimer clairement à la présidence. A mon avis, on ne doit pas s'attendre à ce que la présidence rende une décision fondée sur de vagues suggestions.

**M. Gray:** Monsieur l'Orateur, pour faciliter les choses, je formule une telle demande.

**M. l'Orateur:** Je ne veux pas faire de difficultés, mais si les membres du gouvernement veulent que la question soit reportée à l'ordre du jour, ils devraient l'indiquer clairement. Avec le bruit, il est parfois très difficile pour la présidence de saisir ce que l'opposition ou le gouvernement propose au sujet de ces motions. La motion est reportée à l'ordre du jour.